

Caisse de pension : les associations de personnel auront le temps nécessaire pour analyser le dossier de recapitalisation et faire des propositions

**Communiqué de presse
16 juillet 2018**

Le 14 juin dernier, le Conseil d'Etat et le comité de la Caisse de pension convoquaient une conférence de presse pour présenter le rapport du comité de la caisse à l'attention du Conseil d'Etat. Dans ce rapport, le comité proposait différents modèles qui devaient servir de base de discussion entre partenaires sociaux. La FEDE et les autres associations représentant le personnel s'alarmaient du calendrier de discussion extrêmement serré, communiqué par la délégation du Conseil d'Etat pour les questions du personnel (DCEQP) : il prévoyait la mise en consultation d'un projet pour le début de l'automne.

Aujourd'hui, la FEDE est rassurée d'entendre que la DCEQP a pris en compte ce souci et qu'elle garantit que la phase de préconsultation ne serait pas bâclée. Les séances planifiées durant l'été serviront à répondre aux nombreuses questions émanant des partenaires représentant le personnel. Ces clarifications doivent permettre à tous les partenaires d'acquiescer le même niveau d'informations et de compréhension d'une matière importante et ardue. Ceci constitue un prérequis indispensable pour démarrer les négociations dans des conditions acceptables et pour avoir les moyens de défendre valablement les intérêts du personnel. Les enjeux de ce projet sont colossaux, avec notamment celui de la répartition des efforts entre les employeurs et les assurés. Il est dans l'intérêt de l'ensemble des partenaires de prévoir un cadre permettant de négocier dans de bonnes conditions. Ce dernier permettra de se mettre d'accord sur une proposition soutenue par l'ensemble des acteurs.

L'inquiétude soulevée par la publication du rapport est importante. La FEDE, en coordination avec d'autres partenaires, invite le personnel à manifester son soutien aux négociateurs par une mobilisation planifiée à la mi-septembre. L'objectif est de montrer à nos élus et à la population l'importance du maintien de conditions de retraites attractives, et ceci pour l'intérêt du canton.

Contact : Bernard Fragnière

079 707 18 39

Président de la FEDE